

Rosemont-  
La Petite-Patrie

Des nouvelles  
de votre  
arrondissement

# le Bulletin

BULLETIN OFFICIEL DE L'ARRONDISSEMENT DE ROSEMONT-LA PETITE-PATRIE

VOLUME 2 NUMÉRO 4 – DÉCEMBRE 2011

## Dossier spécial

Développement social

## Budget de l'année 2012

## Sports, loisirs et culture

Activités d'hiver

Relâche scolaire



## Mots du maire et des conseillers

### Mot du maire

L'hiver est presque arrivé et amène avec lui son lot de réjouissances et ses multiples activités sportives. Encore une fois cette année, l'arrondissement et ses partenaires sont au rendez-vous pour vous faire passer une saison froide des plus distrayantes.

Fidèle à lui-même, *le Bulletin* vous offre ce mois-ci toute une série d'articles afin de mieux vous faire connaître votre arrondissement. Je vous invite notamment à lire le dossier spécial sur le développement social qui vous explique les actions que nous posons pour offrir un milieu de vie plus juste et inclusif.

Les deux pages centrales sont consacrées au budget. L'année 2012 verra notamment l'aménagement d'une deuxième patinoire dans le parc Beaubien, d'une piste de ski de fond le long de la voie ferrée, et la création d'un fonds d'initiatives culturelles. Nous avons à nouveau réussi le tour de force de maintenir et même d'améliorer les services en préservant l'équilibre budgétaire, et ce, sans imposer de taxe locale.

Permettez-moi en terminant de souhaiter un bon temps des fêtes à tous les citoyens de Rosemont–La Petite-Patrie. Joyeux Noël et bonne année!

**François William Croteau**  
Maire de l'arrondissement  
514 872-6473  
francois.croteau@ville.montreal.qc.ca



### Conseil d'arrondissement

#### Prochaines assemblées ordinaires\*

Lundi 16 janvier  
Lundi 6 février  
Lundi 12 mars

À 19 h, à la salle Jean-Drapeau  
5650, rue D'Iberville  
2<sup>e</sup> étage

\* Calendrier à confirmer,  
sujet à modification

### District de Marie-Victorin

Dans un contexte où la ville de Montréal se définit comme une métropole culturelle et où l'on travaille au développement de quartiers culturels distinctifs et bien vivants, notre arrondissement a un rôle à jouer. J'ai annoncé, il y a quelques mois, la création d'un fonds d'initiative culturelle et j'en suis très fière parce qu'il permettra aux artistes et aux créateurs de l'arrondissement de soumettre des propositions dans le cadre d'un projet particulier que nous dévoilerons prochainement. Rosemont–La Petite-Patrie est le premier arrondissement à se doter d'un tel budget récurrent en matière de culture.

Mon pays, c'est l'hiver. Alors, profitons-en! J'espère vous croiser en ski de fond dans le majestueux parc Maisonneuve au cours de la saison hivernale. J'y pratique cette activité depuis des décennies et chaque fois que je m'y rends, le sentiment unique d'être en pleine nature... et pourtant au cœur de la ville, m'envahit et me réjouit. Nous avons la chance d'avoir un si beau parc dans notre district.

Mes meilleurs vœux pour la nouvelle année!



**Élaine Ayotte**  
Conseillère de la Ville  
514 868-3931  
elaine.ayotte@ville.montreal.qc.ca

### District du Vieux-Rosemont

Au moment d'écrire ces lignes, le budget de l'arrondissement a été adopté et celui de la Ville de Montréal le sera sous peu. Nous ferons tout pour limiter la hausse des taxes à l'intérieur de l'inflation et augmenter les budgets des services fournis par l'arrondissement. Avec les taxes que vous payez, vous exigez de meilleurs services, mais notre marge de manœuvre est restreinte. Nous devons nous concentrer sur l'essentiel.

Pour le Vieux-Rosemont, la réfection de certaines rues s'impose. Je dois revoir les priorités pour 2012. Je consacrerai les prochaines semaines à la consultation. S'il vous plaît, faites-moi part de vos suggestions par courriel à pierre.lampron@gmail.com ou téléphonez-moi sur mon cellulaire, au 514 946-7114.

Avec l'année qui s'achève, je tiens à souhaiter un bon temps des fêtes à tous les résidents du Vieux-Rosemont.



**Pierre Lampron**  
Conseiller de la Ville  
514 868-3907  
pierre.lampron@ville.montreal.qc.ca

### District de Saint-Édouard

En 2012, les citoyens du district verront du renouveau dans certains parcs du quartier. D'abord, les rénovations au parc Saint-Jean-de-la-Croix, situé entre Saint-Laurent et Saint-Dominique, seront terminées. Un tout nouveau terrain de basketball sera en place, ainsi que des jeux d'eau pour les tout-petits.

Plus à l'est, au parc De Gaspé, la mise aux normes de la patinoire est inscrite au programme triennal d'immobilisations, ce qui procurera un environnement plus sain, mais aussi — et surtout — ce qui permettra d'en allonger les heures d'ouverture et d'offrir ainsi une plus grande flexibilité aux parents. Nous réévaluerons aussi la possibilité de modifier les modules de jeu pour permettre l'ajout de modules destinés aux 6 à 12 ans.

Avec le renouveau du parc situé à l'angle de l'avenue De Chateaubriand et de la rue Bélanger, dont le chantier s'est terminé l'été dernier, cela nous permet de répondre le mieux possible aux besoins des familles, malgré la rareté des parcs et espaces verts dans le district.

Joyeuses fêtes à toutes et à tous!



**François Limoges**  
Conseiller de la Ville  
514 872-8234  
francois.limoges@ville.montreal.qc.ca

### District d'Étienne-Desmarreau

Voici le bilan des améliorations apportées au quartier. Plusieurs secteurs où la vitesse de circulation était préoccupante, notamment les environs des écoles et des parcs, ont été sécurisés par des mesures d'apaisement de la circulation. Le verdissement de nos rues et ruelles s'est également intensifié grâce à de nombreuses plantations dans les carrés d'arbre et certaines ruelles. De plus, cet hiver, le parc Beaubien bénéficiera d'une deuxième patinoire pour le plus grand plaisir de tous.

À l'hôtel de ville, je poursuis mon travail pour une plus grande ouverture au logiciel libre dans les outils informatiques utilisés par la Ville ainsi que pour l'adoption de bases de données ouvertes. Très sensible au problème du vol de vélos, j'ai créé un comité de travail dont les effets positifs de sensibilisation sont déjà perceptibles, notamment avec le burinage préventif.

Maintenant, l'état des trottoirs devrait, selon moi, être priorisé: envoyez-moi vos suggestions.

Je vous souhaite de très belles fêtes et une heureuse année 2012.



**Marc-André Gadoury**  
Conseiller de la Ville  
514 872-8390  
marc-andre.gadoury@ville.montreal.qc.ca

# Un arrondissement solidaire

Connaissez-vous l'étendue des mesures de développement social mises en place par votre arrondissement? Le développement social est au cœur de ses préoccupations, car il permet de construire une société plus égalitaire et respectueuse des personnes.

Pour l'arrondissement, comme pour la Ville, cela signifie :

- placer les besoins des citoyens au centre de toutes les actions dont il a la responsabilité pour offrir, en toute équité, des services de qualité;
- offrir un soutien à la vie communautaire, aux regroupements de citoyens et aux organismes communautaires et, ainsi, contribuer à briser l'isolement et l'exclusion des personnes, à dynamiser le milieu, tout en élargissant et en adaptant l'éventail des services;
- privilégier des approches qui intègrent les dimensions sociales, économiques, culturelles, urbanistiques et environnementales.

## Lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale

L'enjeu majeur est la lutte contre les inégalités là où sévit la pauvreté. En 2011, l'arrondissement a octroyé 390 000 \$ pour soutenir 15 projets s'adressant aux familles, aux aînés, aux adolescents, aux personnes souffrant d'insécurité alimentaire, aux personnes marginalisées, aux immigrants, aux sans-emploi, aux toxicomanes et aux personnes ayant des problèmes de santé mentale.

En collaborant avec les organismes communautaires et avec les instances gouvernementales concernés, l'arrondissement participe au mieux-être de tous les citoyens et pose des gestes concrets d'aide et de sensibilisation.

### Un emploi, un revenu

Toujours de concert avec les organismes, l'arrondissement aide à la mise sur pied de divers programmes : ateliers sur le marché du travail et sur les compétences personnelles et socioprofessionnelles, formation sur les qualifications et les aptitudes pour un domaine d'emploi, visites d'entreprises d'insertion. L'arrondissement apporte également un soutien aux citoyens à faible revenu ou en difficulté en soutenant, entre autres, les magasins Partage et en favorisant les ateliers d'éducation populaire et la médiation sociale.

### Manger bien et à sa faim

La sécurité alimentaire est une nécessité pour tous. Pour bien vivre, pour avoir l'énergie nécessaire au travail et aux études, il faut manger! En soutenant les organismes, l'arrondissement favorise plusieurs actions en ce sens : ateliers thématiques et animation de jardins collectifs, mise en place d'un marché saisonnier de produits frais dans un secteur défavorisé, organisation de groupes d'achats, de cuisines collectives et de repas communautaires, et initiation des enfants au jardinage et à la cuisine.

### L'importance des loisirs

Avoir accès à des activités sociales, à des loisirs et à des sports, ça fait partie de la qualité de vie. L'arrondissement offre une foule d'activités gratuites et de nombreux lieux de loisirs, telles les piscines, les patinoires, les bibliothèques et la maison de la culture. Il offre également un soutien financier et logistique pour l'organisation de festivals, fêtes de voisins, fêtes de quartier, jeux de la rue, camps de jour, sans oublier les Jeux de Montréal.

L'arrondissement va plus loin encore en développant des lieux de socialisation et en participant à des programmes d'intervention destinés tout particulièrement aux jeunes adultes avec, entre autres, des activités artistiques, multimédias et vidéo. L'arrondissement s'emploie aussi à briser l'isolement des aînés en favorisant les rencontres, les activités sociales, le jardinage et bien d'autres projets.

## Municipalité amie des aînés (MADA)

La Ville de Montréal et ses arrondissements sont engagés depuis le 1er mars dernier dans la démarche Municipalité amie des aînés (MADA). Le vieillissement de la population représente un défi majeur pour les institutions et les gouvernements, et Montréal n'y échappe pas. La Ville et les arrondissements s'engagent à élaborer un plan d'action par et pour les aînés qui répondra à leurs réels besoins. Une vaste consultation publique se tiendra au cours de l'été 2012 et nous espérons la participation active des aînés, de leurs proches, des intervenants ainsi que des citoyens de Rosemont-La Petite-Patrie. Ce sera le gage du succès!



Rosemont-La Petite-Patrie s'engage envers les aînés.



Votre arrondissement multiplie les actions pour favoriser l'intégration de tous.

## L'accessibilité universelle

Le 6 septembre dernier, l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie a adhéré à la Politique municipale d'accessibilité universelle afin de favoriser la participation de tous les citoyens de l'arrondissement à la recherche de leur mieux-être et de leur mieux-vivre. La politique peut être consultée sur le site Internet de l'arrondissement.

[ville.montreal.qc.ca/rpp](http://ville.montreal.qc.ca/rpp)

# Nos priorités pour 2012

Lors de la séance spéciale du 27 octobre dernier, le conseil d'arrondissement a approuvé à l'unanimité le budget de Rosemont–La Petite-Patrie pour 2012.

L'arrondissement est parvenu encore une fois à boucler son budget sans coupures de services à la population et, surtout, sans imposer de taxe locale supplémentaire.

Ce budget est consacré à la poursuite de ses objectifs d'amélioration des infrastructures et de sécurisation des quartiers par l'apaisement de la circulation.

L'année 2012 verra, entre autres, l'aménagement d'une deuxième patinoire dans le parc Beaubien, d'une piste de ski de fond le long de la voie ferrée, de Masson à Beaubien près de Clark, et la création d'un fonds d'initiatives culturelles.

Avec des projets majeurs comme la rénovation de l'aréna Père-Marquette, la construction de la nouvelle bibliothèque Marc-Favreau, la planification de la nouvelle maison du citoyen et une approche axée sur le développement durable et la famille, ce budget fait la démonstration d'une volonté de travailler à améliorer les services au meilleur coût possible.

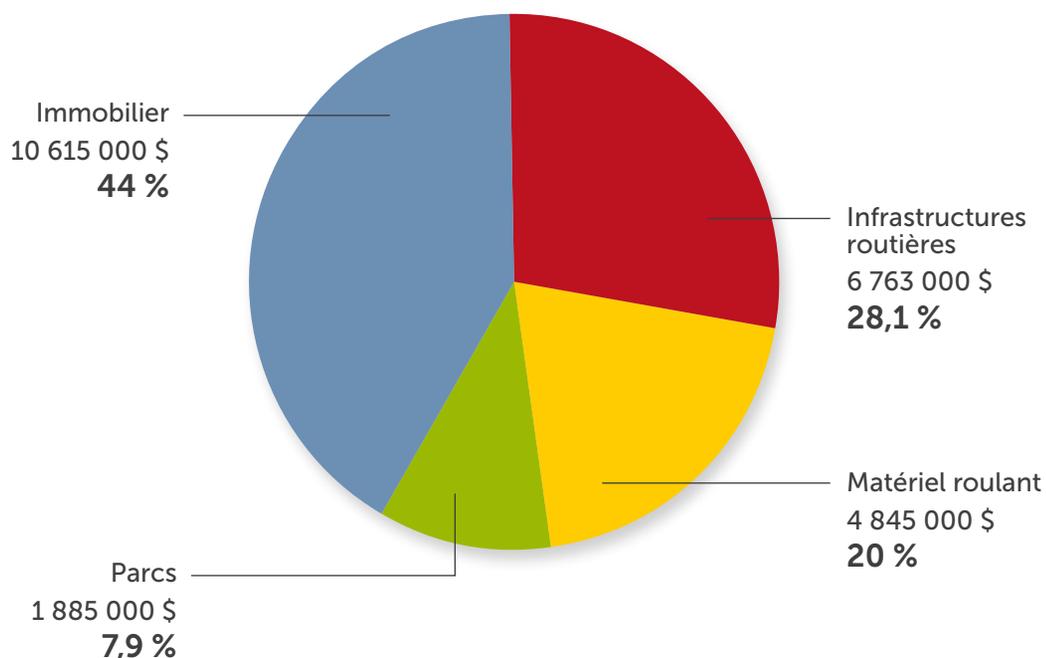
## Le budget en bref

Dépenses : 60 469 000 \$

Revenus d'arrondissement : 4 194 600 \$

## Programme triennal d'immobilisations (PTI)

PTI 2012-2014 : 24 108 000 \$



### ■ Immobilier

Future bibliothèque Marc-Favreau  
 Mise aux normes – aréna Père-Marquette  
 Pataugeoire et chalet du parc De Gaspé  
 Maison du citoyen (centre Rosemont)  
 Chalet du parc du Pélican  
 Réfection des toitures des chalets des parcs de la Louisiane et Père-Marquette

### ■ Matériel roulant

Véhicules de l'arrondissement  
 Véhicules de la Division de l'entretien de l'éclairage, de la signalisation et du marquage sur la chaussée

### ■ Infrastructures routières

Réfection routière et apaisement de la circulation  
 Infrastructures – secteur d'Angus

### ■ Parcs

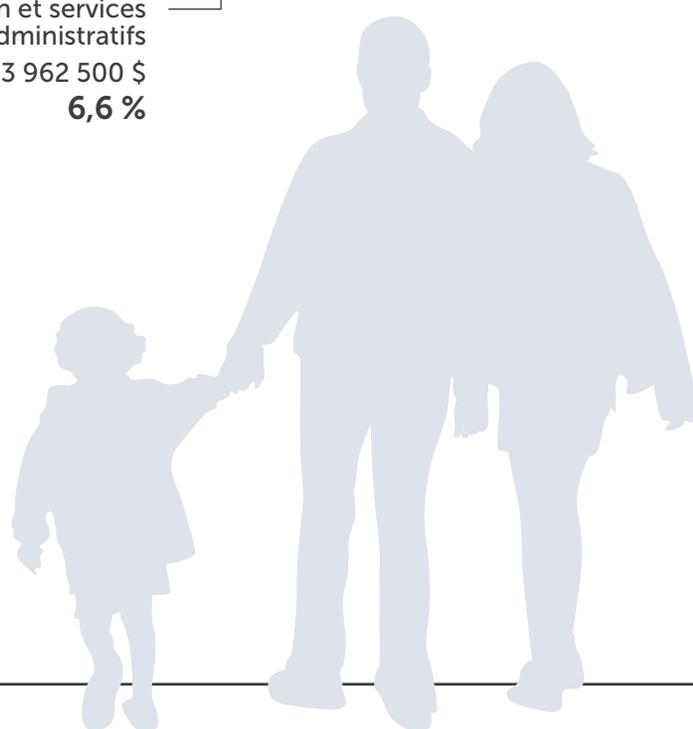
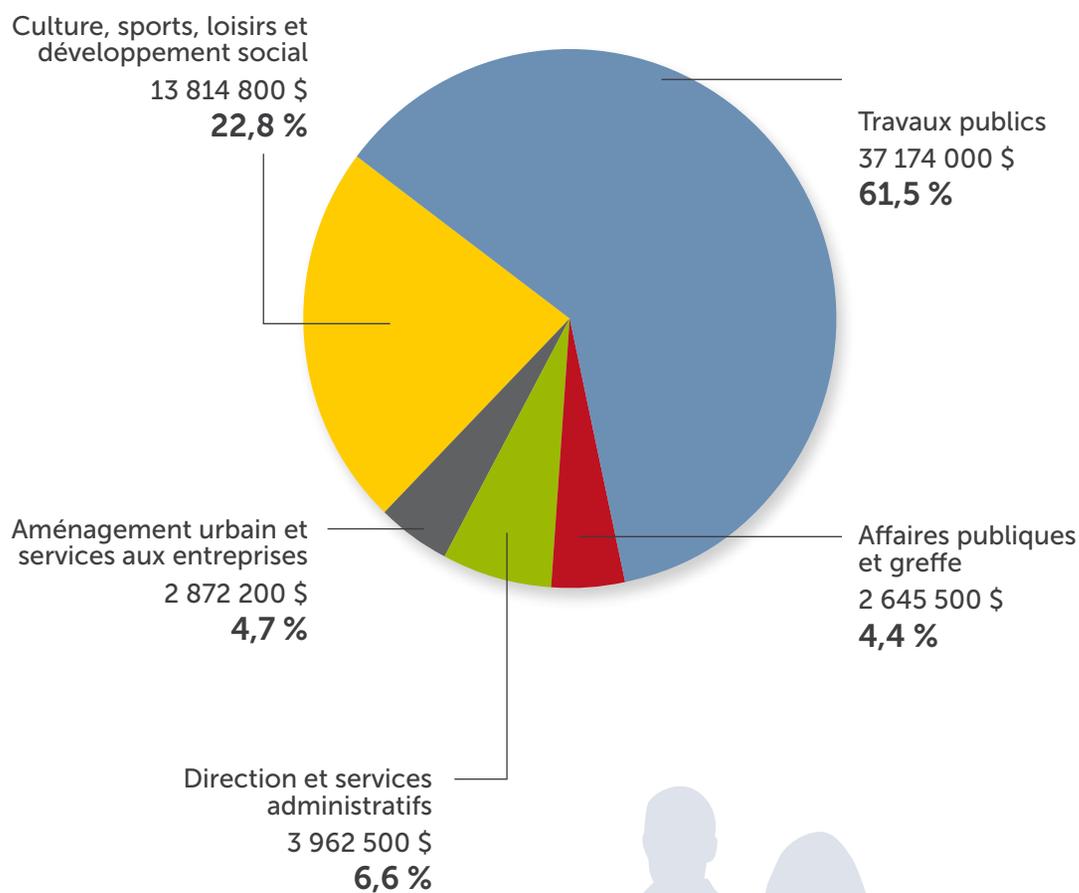
Décontamination en vue de la construction du parc Marcel-Pepin (centre Préfontaine)  
 Financement des projets du PR@M-Famille  
 Aménagement du parc Luc-Durand



Budget

### Budget de fonctionnement selon les activités

Budget de 2012 : 60 469 000 \$



### Détail des dépenses pour 2012

Nature des dépenses	Montant
Rémunération	42 105 700
<b>Contrats</b>	
Déneigement et transport de neige	3 660 300
Déchets	4 309 900
Autres (fourrière animale, transport par conteneurs, évictions, graffitis, études techniques, publications, etc.)	2 834 500
<b>Achats</b>	
Abrasifs et produits chimiques	1 041 100
Agrégats (pierres, sable, terre, béton et asphalte)	332 200
Véhicules (entretien, carburant et location)	6 594 800
Immeubles (entretien, énergie et loyer)	4 920 000
Électricité (lampadaires de rue et de parc ainsi que feux de circulation)	1 129 700
Outils, pièces et accessoires	2 426 700
Transport, téléphonie, messagerie et communication	810 200
Contributions aux organismes	1 632 300
Charges interunités (frais de service reçus de l'interne)	777 000
Facturation de l'éclairage, du marquage et de la signalisation aux arrondissements de l'ancienne ville de Montréal	(13 942 100)
Divers	1 836 700
Sous-total biens et services	18 363 300
<b>TOTAL</b>	<b>60 469 000</b>

# Hourra, c'est l'hiver!



En plus de profiter du réseau de pistes du parc Maisonneuve et du jardin botanique, les citoyens de Rosemont—La Petite-Patrie pourront pratiquer le ski de fond le long de la voie ferrée, sur une distance de 3,3 km.

L'hiver est à nos portes, mais il n'est pas question de se barricader à l'intérieur et de rester rivé à son écran de télé ou d'ordinateur! Une foule de belles activités gratuites peuvent être pratiquées dans les parcs et les installations de l'arrondissement, à deux pas de chez vous.

Les 12 patinoires extérieures ouvriront aussitôt que la température sera assez froide, normalement durant le congé des fêtes. Sinon, on peut se fier aux glaces de l'aréna Étienne-Desmarteau, toujours impeccables. Prenez note que l'aréna Père-Marquette sera fermé pour rénovation majeure durant toute la saison.

Pour les amateurs de ski de fond, en plus des 18 kilomètres de pistes du parc Maisonneuve et du jardin botanique, un nouveau sentier sera aménagé sur le parcours de la piste cyclable qui longe la voie ferrée, de Masson à Beaubien près de Clark. De plus, plusieurs parcs offrent de belles dénivellations pour faire des glissades amusantes en famille.

Et si le temps n'est pas idéal, on peut toujours aller se baigner dans l'une des trois piscines intérieures de l'arrondissement, notamment celle du centre Père-Marquette, où il y a une magnifique pataugeoire pour les tout-petits.

Les deux bibliothèques sont toujours sources de belles découvertes pour les grands comme pour les enfants. En plus des livres, BD, revues, DVD et jeux éducatifs, les bibliothèques proposent des ateliers, des animations et des conférences tout au long de la saison. Quant à la maison de la culture, elle présente une belle gamme de spectacles de grande qualité, toujours gratuits. En avez-vous déjà profité?

## C'est le temps de s'inscrire à une activité!

Janvier... c'est l'après-temps des fêtes, l'après-repas copieux! C'est le temps de se remettre en forme ou de se trouver une activité qui comblera nos intérêts, nos talents, nos besoins! L'arrondissement regorge d'activités pour tous les goûts et pour tous les âges.

Avez-vous déjà songé à bouger sur des rythmes latins avec le Zumba, à pratiquer le yoga danse avec bébé, à confectionner une courtepoinette, à vous initier à la dégustation de vins ou à apprendre l'espagnol pour votre prochain voyage?

Consultez *Loisirs en ligne* sur le site Internet de l'arrondissement ([ville.montreal.qc.ca/rpp](http://ville.montreal.qc.ca/rpp), sous l'onglet « Activités et loisirs ») ou communiquez directement avec un centre de loisirs près de chez vous! Pour connaître leurs coordonnées, vous pouvez téléphoner au 311 ou consulter le répertoire des activités.

La plupart des inscriptions se feront entre le 4 et le 14 janvier!

## Aussi pour la relâche scolaire

Pour le congé scolaire du mois de mars, l'arrondissement propose aux jeunes vacanciers une foule d'activités gratuites, à l'intérieur comme à l'extérieur. De plus, des camps de jour sont offerts à prix modique par nos organismes partenaires. Renseignez-vous dès janvier pour réserver vos places.

La Maisonnnette des parents  
514 272-7507, poste 225

Loisirs du centre Père-Marquette  
514 872-8705

Loisirs récréatifs et  
communautaires de Rosemont  
514 872-6598

Service de loisirs  
Angus-Bourbonnière  
514 872-6612

## Jeux de Montréal

### On s'entraîne pour les préliminaires!

Chaque année, près de 400 jeunes de 6 à 12 ans représentent fièrement Rosemont—La Petite-Patrie aux Jeux de Montréal, cette compétition sportive qui mise sur la participation tout autant que sur les résultats. Et ils sont forts nos jeunes! Notre délégation se classe régulièrement parmi les 3 premières des 26 arrondissements et villes de l'agglomération de Montréal.

Comme il y a un nombre limité de places par sport, l'arrondissement organise des compétitions préliminaires dans certaines disciplines pour sélectionner les jeunes qui feront partie de la délégation. Il s'agit de mini-compétitions où le sport et la fête se côtoient : la mascotte Stouki vient encourager les jeunes, des collations sont servies et un certificat de participation est remis à chaque sportif.

### Votre jeune veut participer? Il faut s'inscrire!

Informez-vous dès maintenant au 514 872-2476 ou auprès des centres de loisirs près de chez vous. Tous les jeunes faisant preuve de bonne volonté sont admis pour les préliminaires d'athlétisme, alors que pour les autres disciplines, il faut habituellement faire partie des clubs. Renseignez-vous!

#### Calendrier des préliminaires

- Natation, piscine Père-Marquette : 28 janvier
- Athlétisme, centre Étienne-Desmarteau : 4 février
- Gymnastique rythmique, centre Étienne-Desmarteau : 17 février
- Soccer, pavillon Jean-Eudes : 19 février
- Tennis de table, école Saint-Marc : 19 février
- Basket-ball, centre Étienne-Desmarteau : 25 février



## Les dos d'âne « poussent » aux abords des parcs

L'arrondissement présente un bilan 2011 éloquent en matière d'apaisement de la circulation. Il a installé des limiteurs de vitesse sur 12 tronçons de rue cet automne et porté à 20 le nombre de secteurs scolaires sécurisés. Rappelons que les premiers dos d'âne ont été installés dans Rosemont-La Petite-Patrie à l'automne 2010, et ce, sur six tronçons, incluant la rue De Gaspé, entre Beaubien et Saint-Zotique.

Par ailleurs, sept écoles du territoire ont joint l'Opération zone scolaire. L'arrondissement rencontre systématiquement chaque école et chaque comité de parents et élabore ensuite un plan d'apaisement adapté à chaque secteur. À ce jour, 20 écoles ont ainsi été rencontrées.

Le ministère des Transports du Québec a octroyé à l'arrondissement un deuxième versement pour le transport actif – celui-là de 473 903 \$ – afin de soutenir l'implantation de mesures d'apaisement aux abords de ces sept nouvelles écoles.

Les dos d'âne se sont ajoutés à plusieurs autres mesures, notamment la synchronisation de feux de circulation, l'installation de saillies réduisant la largeur de certaines rues, la limitation de la vitesse à 40 km/h ainsi que la fermeture partielle et l'aménagement de ruelles. Le budget total consacré aux mesures d'apaisement de la circulation a été de 2 M\$ en 2010 et 2011.



## Le civisme contribue à la rapidité du déneigement

Les véhicules stationnés de façon inappropriée constituent les principales entraves aux opérations de déneigement : tout en risquant de subir des dommages, ils ralentissent le dégagement rapide des rues et des trottoirs.

Une fois l'hiver arrivé, les équipes de travail s'affairent sans relâche à dégager les rues et les trottoirs de l'arrondissement, en priorisant les grandes artères, les arrêts d'autobus, les écoles, les établissements de santé et les centres de la petite enfance. Les propriétaires de véhicule peuvent les aider à être encore plus efficaces en garant leur voiture adéquatement lors d'importantes accumulations de neige.

Il est en effet recommandé d'éviter de stationner son véhicule en angle, trop près du trottoir ou sur un coin de rue. Il convient de respecter également les interdictions de stationner sur les rues résidentielles et les grandes artères, où s'effectue le transport de la neige.

Bien sûr, l'utilisation du transport en commun est fortement encouragée lors d'importantes précipitations.

Par ailleurs, la Ville met à la disposition des citoyens plus de 6 000 places gratuites de stationnement de nuit. Ceux-ci peuvent consulter la carte pour trouver le stationnement le plus près : [ville.montreal.qc.ca/deneigement](http://ville.montreal.qc.ca/deneigement).

## Délinquants à l'œil

Il est interdit de pousser sa neige dans la rue. Devant la recrudescence des déneigements délinquants sur le domaine public, les inspecteurs de l'arrondissement redoubleront de vigilance cet hiver afin de corriger la situation.

Ceux-ci auront tout particulièrement à l'œil les entrepreneurs qui bloquent les trottoirs et les rues après le déneigement effectué par les équipes de l'arrondissement. À noter que des constats d'infraction peuvent être délivrés autant à l'entrepreneur fautif qu'aux résidents clients.

## Chronique horticole

### Un arbre dans ma cour, une forêt dans ma ville!

Une rumeur voulant qu'un peuple heureux entretienne bien sa forêt circule discrètement entre les branches, l'avez-vous entendue?

2011, Année internationale de la forêt, moment de réflexion planétaire sous le thème « Des forêts pour les peuples », s'achèvera bientôt. Tropicale, boréale, laurentienne, abritant 80 % de la biodiversité mondiale, la forêt est assurément le plus grand écotage qui existe! Les intentions à son égard se résument ainsi : mieux la gérer, bien la conserver et davantage la développer pour un avenir plus vert.

Quoique habitant en ville, nous demeurons un peuple forestier! Depuis toujours notre alliée pour nous donner un environnement de qualité, la forêt urbaine nous procure un sentiment de bien-être dans un milieu de vie au rythme accéléré. Combien apaisante et agréable nous apparaît la présence des arbres dans les parcs, sur notre rue, et même d'un seul arbre dans notre cour!

Les jardiniers de l'arrondissement plantent chaque année au-delà de 300 arbres. Nous vous invitons à garnir votre petit lopin de terre d'un bel arbre, feuillu ou conifère, afin de contribuer à uniformiser le verdissement de l'arrondissement.

Il est important de planter le bon arbre au bon endroit! Voici quelques arbres qui, grâce à vos bons soins, pourront survivre dans des conditions urbaines :

#### Arbres de petite taille



Amélanancier du Canada, S, MO



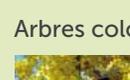
Magnolia étoilé, S, MO



Érable de l'Amur, S, MO



Épinette de Norvège Acrocona, S



Arbre aux 40 écus Princeton Sentry, S



Chêne fastigié, S



Cèdre occidental, S, MO

#### Arbres de taille moyenne



Lilas japonais, S, MO



Sorbier, S



Pommier, prunier, poirier, S



Ostryer, S



Épinette du Colorado Hoopsii, S

#### Arbres colonnaires:



S = soleil  
MO = mi-ombre

Facebook

Suivez-nous  
pour tout savoir sur votre arrondissement!



Page officielle : facebook.com/arrondissementRPP  
Emplois étudiants : facebook.com/emploisetudiants.rpp  
Skateparks : facebook.com/skateparkrpp  
Bibliothèque Rosemont : facebook.com/bibliRosemont  
Bibliothèque La Petite-Patrie : facebook.com/bibliLaPetitePatrie  
Jardins communautaires : facebook.com/LesjardinsdeRPP



## Coordonnées

Mairie d'arrondissement  
5650, rue D'Iberville, 2<sup>e</sup> étage  
H2G 2B3 • 311

Bureau Accès Montréal  
5650, rue D'Iberville, 3<sup>e</sup> étage  
Ouvert du lundi au vendredi,  
de 9 h à 17 h • 311

Permis  
Rendez-vous et renseignements :  
514 868-3566

Bibliothèque La Petite-Patrie  
6707, avenue De Lorimier  
514 872-1733  
Section jeunesse : 514 872-1732

Bibliothèque Rosemont  
3131, boulevard Rosemont  
514 872-4701  
Section jeunesse : 514 872-6139

Maison de la culture  
6707, avenue De Lorimier  
514 872-1730

Écocentre La Petite-Patrie  
1100, rue des Carrières  
514 872-7706

Écoquartier  
3311, rue Masson  
514 727-6775

226, rue Saint-Zotique Est  
514 495-8825

Tandem Rosemont–La Petite-Patrie  
Centre Gabrielle-et-Marcel-Lapalme  
5350, rue Lafond, local R-160  
514 270-8988

Police :  
Poste de quartier 35 (La Petite-Patrie)  
920, rue Bélanger  
514 280-0135

Poste de quartier 44 (Rosemont)  
4807, rue Molson  
514 280-0144

Urgence : 911



Informations - Services

Coordination  
Direction des affaires publiques et du greffe

Design graphique  
Ann-Sophie Caouette

Impression  
Transcontinental

Distribution  
Postes Canada

## Horaire du temps des fêtes

Aréna Étienne-Desmarteau	Fermé du 24 au 26 décembre et du 31 décembre au 2 janvier Du 27 au 30 décembre et du 3 au 6 janvier Patin libre pour tous : 14 h à 15 h 30 Hockey libre (7 à 15 ans) : 15 h 30 à 17 h 28 décembre et 4 janvier Patin libre (40 ans et +) : 19 h à 20 h 30
Aréna Père-Marquette	Fermé à partir du 20 décembre et pour toute la saison 2012 pour cause de rénovation
Bibliothèque La Petite-Patrie Bibliothèque Rosemont	Fermées du 24 au 26 décembre et du 31 décembre au 2 janvier
Bureau Accès Montréal Bureaux administratifs Comptoir des permis Mairie d'arrondissement	Fermés du 23 décembre au 3 janvier
Collecte des déchets	Aucun changement
Collecte des matières recyclables	Aucun changement
Collecte de sapins de Noël	Les mercredis 11, 18 et 25 janvier
Écocentre	Fermé du 24 au 26 décembre et du 31 décembre au 2 janvier Notez que l'Écocentre est toujours fermé les dimanches et les lundis durant la période hivernale.
Maison de la culture Rosemont–La Petite-Patrie	Fermée du 20 décembre au 3 janvier
Piscine Père-Marquette Piscine Rosemont	Fermées du 24 au 26 décembre et du 31 décembre au 2 janvier
Piscine Saint-Denis	Fermée du 17 décembre au 16 janvier, pour travaux d'entretien

L'aréna et les piscines ont des heures d'ouverture différentes durant les fêtes. Avant de vous rendre sur place, il est préférable de vérifier l'horaire sur le site Internet de l'arrondissement ou en composant le 311.

## L'arrondissement honore vos proches

Vous connaissez une personne du quartier qui réalise des choses extraordinaires dans sa communauté? Un frère, une cousine, une amie qui contribue de façon particulière à la qualité de vie de ses concitoyens?

Faites-le-nous savoir, et il se peut que cette personne devienne Signataire émérite du Livre d'or de Rosemont–La Petite-Patrie. Les personnes sélectionnées sont invitées à signer officiellement le Livre d'or de l'arrondissement, lors des soirs où siège le conseil d'arrondissement. Une médaille leur est alors remise et la nouvelle est diffusée dans le *Journal de Rosemont–La Petite-Patrie*, partenaire de l'arrondissement dans cette mise en valeur des résidents qui s'illustrent.

Vous pouvez envoyer vos suggestions par courriel à :  
info-rpp@ville.montreal.qc.ca.

Pour plus de renseignements, visitez le site de l'arrondissement :  
ville.montreal.qc.ca/rpp.



Laurent Richer, Signataire du mois de novembre, est à l'origine d'une initiative citoyenne de verdissement de sa rue.

Pour recevoir le **Bulletin** par courriel ou pour commenter les articles, visitez le [ville.montreal.qc.ca/rpp](http://ville.montreal.qc.ca/rpp).

Maintenant disponible en version mobile.

Le bulletin de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie est distribué à toutes les portes du territoire quatre fois par année et est aussi disponible en version électronique interactive.